

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 24 MARS 2016

OBJET : Affectation des résultats

Nombre de membres adhérents au Comité Syndical : 54 représentants 54 voix
Nombre de membres en exercice : 54 représentants 54 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 30 représentants 30 voix

N° : 015/ 2016

L'an deux mille seize et le vingt-quatre mars, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Rians.
Il examine le point n°5 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Bernard VAILLOT préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

ETAIENT PRESENTS :

CC du COMTE DE PROVENCE : D BREMOND - JM CONSTANS – M LATZ - B VAILLOT – F DELAFOSSE – A MORAZZANI - E PREVE – N RULLAN – P VALLOT.

CC de PROVENCE D'ARGENS EN VERDON : G BESNARD –A CHARRIER – B DE BOISGELIN - Y MANCER – JM MATHIEU – H PHILIBERT – R AMBROSIO - D BOTEY.

CC de SAINTE BAUME MONT AURELIEN : B ALZEAL – M BŒUF – AM LAMIA – F PERO – L MARTIN – G HERNANDEZ.

CC du VAL D'ISSOLE : JC FELIX – A GUIOL - D HERMITTE – P LAUGIER- JP MORIN – C VIDAL – M LEPAGE.

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Sous- Préfecture

le :..... 6. AVR. 2016

Et publication ou notification

le :..... 6. AVR. 2016

Suite à l'arrêt du Compte de Gestion et du Compte Administratif de l'exercice 2015 par le Comité Syndical,

Vu le résultat de la section de fonctionnement faisant état d'un excédent de 298 745.21 €,

Vu le résultat de la section d'investissement faisant état d'un excédent de 185 357.49 €.

Le Comité Syndical

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'ensemble les pièces du dossier,

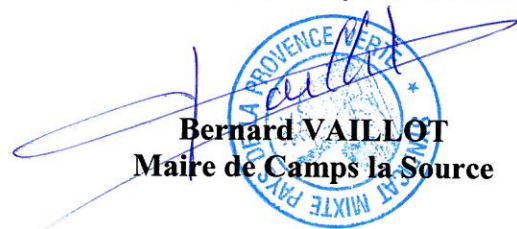
Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- D'inscrire en recette au compte 002 de la section de fonctionnement du Budget Primitif 2016, intitulé "Excédent de fonctionnement reporté" la somme de 298 745.21 €.
- D'inscrire en recette au compte 001 de la section d'investissement du Budget Primitif 2016, intitulé "Excédent d'investissement reporté" la somme de 185357.49 €.
- De déclarer toutes les opérations de l'exercice 2015 définitivement closes.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte


Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source